AVIS DE RECRUTEMENT A LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE 2023 (RELANCE)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) lance une opération de recrutement de **12** Cadres Supérieurs (Bac+5), au titre de l'exercice 2023, comme suit :

Cadres Supérieurs Bac+5 (12 postes)

Diplôme	Spécialité	Affectation	Nombre
Master ou Diplôme Bac+5 reconnu équivalent	Etudes et Développement Informatique	Direction Etudes, Développement et Intégration SI - Casablanca	12
Total			**12**

Les conditions de participation au concours sont les suivantes :

- Etre né(e) en 1991 et plus ;
- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire d'un diplôme de Master ou d'un diplôme Bac+5 reconnu équivalent, dans la spécialité susmentionnée, avec une note moyenne d'au moins **12/20 sur l'ensemble du cursus de la formation.**

Les candidats(es) remplissant les conditions de participation au concours, designés(es) candidats(es) préselectionnés(es), seront classés(es) par ordre de mérite selon le scoring détaillé dans la décision de recrutement.
Passeront les entretiens, au maximum, le nombre de candidats à recruter multiplié par **quatre (04)**, en tenant en compte des ex-aequo.

Seuls les diplômes délivrés par les instituts, écoles ou universités publics marocains, en formation initiale, ou les instituts, écoles ou universités privés ou étrangers disposant d'attestation d'équivalence remise par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sont éligibles.

25% des postes sont réservés aux personnes ayant la qualité de résistant, de pupille de la nation, d'ancien militaire et d'ancien combattant, et 7% aux personnes à besoin spécifique, et seront traités conformément à la réglementation en vigueur.

Modalités de candidature :

- Le formulaire de candidature doit être enregistré impérativement et uniquement sur le lien informatique : **https://recrutement-cnss2023.ma** au plus tard le **08/11/2023 à minuit**, date de validation en ligne faisant foi.
- Un accusé de réception sera envoyé aux candidats.
- En plus des modalités de candidature précitées, les candidats (es) ayant la qualité de résistant, de pupille de la nation, d'ancien militaire ou d'ancien combattant doivent également transmettre leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants, accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité. Lesdits dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain de la CNSS, sise au 649, Bd Mohamed V - Casablanca au plus tard le **13/11/2023**.

Le concours consiste en un entretien dans les locaux de la CNSS à Casablanca du **27/11/2023 au 30/11/2023.**

La liste des candidats(es) convoqués(es) pour passer les entretiens, le planning et le lieu des entretiens, ainsi que les listes des candidats(es) admis(es) définitivement (liste principale et liste d'attente) seront publiés sur les sites : **www.emploi-public.ma, www.cnss.ma** et seront affichés au siège de la CNSS sis au 649, Bd Mohamed V - Casablanca.

Pièces constitutives du dossier de candidature :

- Curriculum vitae détaillé. - 1 copie du baccalauréat. - 1 copie du diplôme dans la spécialité susmentionnée, à la limite une copie de l'attestation de réussite pour les candidats(es) relevant de la promotion 2023 (le diplôme doit mentionner la spécialité ou être accompagné d'une attestation la précisant). - 1 copie de l'attestation d'équivalence, s'il y a lieu. - 1 copie des relevés de notes du cursus de la formation et des résultats de fin de formation. - 1 copie de la carte nationale d'identité. - Copie(s) de(s) attestations(s) de travail, s'il ya lieu. - 1 copie de la « carte d'handicapé » pour les personnes à besoins spécifiques. - 1 copie de la « carte spéciale » pour les résistants, les pupilles de la nation, les anciens militaires ou les anciens combattants. - Autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires de l'Etat et agents des Etablissements et Entreprises Publics, délivrée par les services de la gestion des Ressources Humaines.

NB : Les pièces constitutives du dossier de candidature sont à rattacher en format PDF, lors de l'enregistrement de la candidature au niveau du lien informatique précité. Le candidat doit veiller sur la lisibilité des documents rattachés.

Important :

- Durant tout le processus de recrutement **aucune dépense ni frais de dossier ne seront requis**.
- Toute candidature incomplète ou ne correspondant pas au profil demandé ou portant une fausse déclaration sera automatiquement écartée.
- Tout dossier de candidature envoyé via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en compte.
- Les candidats(es) admis définitivement doivent être libre de tout engagement professionnel et totalement disponible au plus tard le **25/12/2023**.
- L'embauche reste tributaire de :
  - La validation du « dossier administratif d'embauche » par les services de la CNSS. Si un candidat admis ne remplissant pas une ou plusieurs des conditions de participation au concours sus-mentionnées, son admission est annulée et il est remplacé par le candidat méritant de la liste d'attente ;
  - Les résultats de l'examen de l'aptitude physique et mentale effectué par le service médecine de travail ou un médecin désigné par la CNSS.
- Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée, faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

Pour plus d'informations sur l'opération de recrutement (Décision de recrutement, affectations, conditions requises, modalités de candidature, planning de recrutement, mode de recrutement…), veuillez consulter les sites: www.emploi-public.ma, www.cnss.ma ou appeler le numéro suivant : 05 22 54 73 14

Direction Développement du Capital Humain
Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNSS